



Journal  
d'information  
de la Commune  
de Saxon



# Vue de la Pierre

N° 2 - Novembre 2021

## Sommaire

1. Le mot du président
2. Message concernant le budget
3. ...
4. Police intercommunale des Deux-Rives
5. Portrait de Gabriel Forré
6. Réseau parents d'accueil
7. Saxon brûle: le 7 août 1953
8. Conseil des écoles de Saxon



La Commune de Saxon prend soin des enfants du village en leur offrant des conditions d'épanouissement adéquates dans ses structures d'accueil et dans son école

## Le mot du président

Chères citoyennes et chers citoyens,

Notre village brille depuis quelques semaines des magnifiques couleurs de l'automne: jaune, rouge, vert et brun se conjuguent pour donner à notre nature les tonalités chaleureuses qui précèdent la paisible blancheur hivernale qui accompagnera les premières neiges.

La diversité des couleurs sous mes yeux me fait penser, au moment d'écrire ces lignes, à la variété des habitantes et des habitants de notre village. Aujourd'hui, on compte 68 nationalités au sein de notre population. Chacune apporte les spécificités de sa culture pour dessiner, à la manière d'un paysage d'automne, un tableau attractif qui nous permet de bien vivre à Saxon.

La diversité s'exprime aussi au sein des sociétés locales qui nous permettent de nous rencontrer et de partager des passions diverses, renforçant le lien social, si important pour la vie villageoise.

Une telle diversité nécessite de tout mettre en œuvre pour favoriser l'intégration. Plusieurs des articles de cette édition montrent bien le travail effectué pour permettre aux enfants

du village de s'insérer de la meilleure manière dans la communauté: à la crèche et dans l'unité d'accueil pour écoliers de l'Abri-copain, au sein du Réseau parents d'accueil et bien sûr à l'école de Saxon.

Un article est aussi consacré au travail de la FOVAHM au service de la commune. L'installation de l'institution à Saxon en 1975 a largement favorisé l'intégration des personnes avec une déficience intellectuelle dans notre société. La Commune est fière d'héberger cette institution modèle sur son territoire.

Enfin, nous sommes heureux de pouvoir revenir dans ces pages sur la révolte du 7 août 1953. Les plus jeunes et les personnes qui se sont installées dans notre village récemment pourront découvrir l'esprit frondeur qui fait partie de l'ADN des gens de Saxon.

Je tiens d'ores et déjà à vous souhaiter, à toutes et à tous, les meilleurs vœux du Conseil communal pour les fêtes de fin d'année et pour le passage vers l'an 2022. Que vos vœux les plus chers puissent se réaliser!

Christian Roth, président de la Commune de Saxon

## Message concernant le budget 2022

Pour la première fois, le budget communal a été élaboré sur la base du modèle comptable harmonisé de 2<sup>e</sup> génération (MCH2). Cette modification est consécutive à l'évolution des normes comptables internationales au sein du secteur public et ces principes sont déjà appliqués au niveau fédéral et dans les cantons.

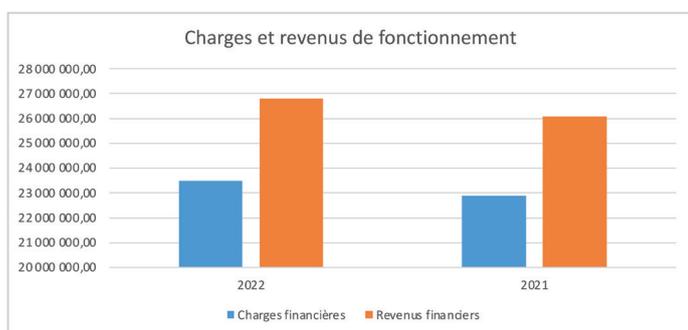
A notre échelle et en application de la décision du Conseil d'Etat, toutes les communes valaisannes effectuent ce changement dans le cadre du budget 2022. Bien que les tâches soient toujours les mêmes, différents changements ont été opérés dans les rubriques comptables et la lecture comparative est sensiblement modifiée.

### Comptes de fonctionnement

Dans les faits, le budget de fonctionnement prévoit un excédent de revenus de Fr. 310'400.- après enregistrement d'amortissements de Fr. 2'982'800.-. Ce résultat correspond à des revenus financiers projetés à Fr. 26'796'300.- et des charges (hors amortissement) à hauteur de Fr. 23'503'100.-. La marge d'autofinancement s'élève donc à Fr. 3'293'200.-, étant relevé qu'il n'y a plus de distinction entre les comptes ordinaires et les comptes autofinancés.

Au niveau des éléments particuliers à relever, nous souhaitons attirer votre attention sur les points suivants:

- Les coûts liés à la maintenance informatique seront largement supérieurs aux dépenses enregistrées lors des derniers exercices, il s'agit notamment de renforcer la sécurité mais également de renouveler divers programmes.
- La part communale aux frais de fonctionnement de l'Autorité de protection augmente de 35%.
- A la suite de l'aménagement de nouveaux locaux pour la Police cantonale et la Police intercommunale, des locations seront dorénavant perçues par la Commune pour les locaux situés au sein du Centre des sources.



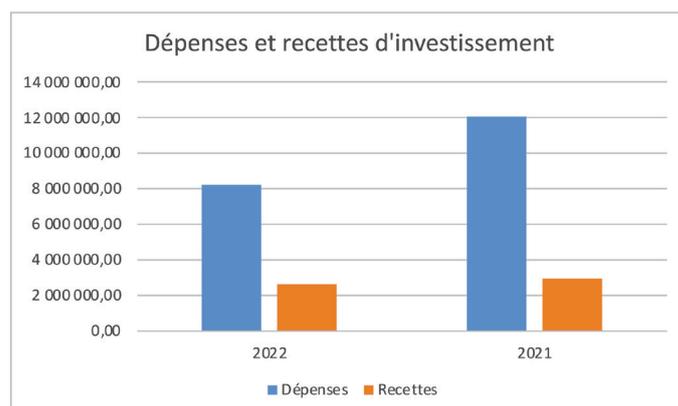
- Les frais liés à notre participation au CO de Fully-Saxon augmentent de Fr. 70'000.- par rapport au budget 2021.
- Le Conseil communal ayant décidé de créer un poste de délégué au patrimoine, les coûts y relatifs sont comptabilisés sous le dicastère de la culture. Le nouveau poste d'animatrice socioculturelle est quant à lui imputé à la prévoyance sociale.
- La participation au financement des EMS (charges liées) diminue de 10%.

- La facture cantonale des régimes sociaux a toujours un impact important dans le budget de notre Municipalité.
- Il est prévu, en 2022, de procéder à la mise à jour de la signalisation routière dans plusieurs quartiers de la commune. Cette dépense est estimée à Fr. 65'000.-.
- Les produits liés à l'achat de sacs taxés devraient augmenter d'env. Fr. 25'000.- par rapport aux prévisions budgétaires de 2021.
- Plusieurs emprunts ayant été remboursés, les intérêts payés diminuent de presque 10%.
- Globalement, les revenus fiscaux progressent de 5.3% par rapport à l'exercice 2021.
- Le fonds de péréquation financière attribuée à la Commune de Saxon pour l'année 2022 un montant de Fr. 2'784'400.-, en légère diminution par rapport aux prévisions de 2021.

### Comptes d'investissement

Parmi les projets majeurs prévus au chapitre des investissements 2022, nous relevons:

- la poursuite du réaménagement de la place publique située à proximité de la Florescat pour un montant de Fr. 300'000.-;
- le réaménagement du rond-point de la route cantonale (secteur Landi) évalué à Fr. 250'000.-, le réaménagement de la Route des Torrents et du Chemin de la Cascade à hauteur de Fr. 310'000.- ou encore les travaux prévus au Chemin des Rottes évalués à Fr. 264'000.- et au Chemin des Carros pour Fr. 224'400.-;
- le mandat attribué à des bureaux spécialisés en mobilité pour étudier les questions de mobilité dans le village et plus particulièrement à Gottfrey;
- l'obligation légale de procéder à l'assainissement du stand de tir pour un montant évalué à env. Fr. 220'000.- avant déduction des subventions fédérales ou cantonales;



- l'importante rénovation du Casino de Saxon devisée à Fr. 1'200'000.-;
- la création d'une station de lavage/remplissage de bossettes pour un montant net d'env. Fr. 240'000.-;
- des interventions toujours conséquentes sur le réseau d'eau potable (Fr. 572'700.-) mais également sur le réseau des eaux usées (Fr. 1'226'400.-).

Les investissements nets atteignent donc le montant de Fr. 5'586'900.- avec comme conséquence une insuffisance de financement de Fr. 2'244'500.-.

En conclusion et au sens des indicateurs cantonaux, le Conseil communal a le plaisir de présenter un budget 2022 qui s'appuie sur des finances communales saines avec une dette par habitant qui est maîtrisée et demeure basse. Pour ces motifs, l'Exécutif recommande aux citoyens d'accepter le budget présenté. Finalement, nous tenons encore à rappeler que le fascicule complet du budget est téléchargeable sur le site Internet, [www.saxon.ch](http://www.saxon.ch) – rubrique : Administration / Comptes et budgets et qu'il est disponible au bureau communal.

## Votre commune au bout des doigts

Notre application mobile est désormais en fonction !



Découvrez une nouvelle manière de rester informés sur l'actualité, les événements et obtenir diverses informations. Il vous suffit de scanner ce QR-Code pour y avoir accès.



Download App

## Convocation des assemblées bourgeoise et primaire

L'Assemblée Bourgeoise est convoquée le mercredi 15 décembre 2021 à 19h30 à la salle polyvalente avec l'ordre du jour suivant:

1. Protocole de l'Assemblée Bourgeoise du 9 juin 2021
2. Budget 2022
3. Approbation du budget 2022
4. Divers

L'Assemblée Primaire est convoquée le mercredi 15 décembre 2021 à 20h00 à la salle polyvalente avec l'ordre du jour suivant:

1. Protocole de l'Assemblée Primaire du 9 juin 2021
2. Budget 2022
3. Approbation du budget 2022
4. Plan financier 2022-2025
5. Divers

Les budgets 2022 et les protocoles des Assemblées du 9 juin 2021 sont publiés sur le site internet de la Commune ([www.saxon.ch](http://www.saxon.ch)) ainsi que sur notre application mobile «Saxon». Ces documents peuvent être consultés au bureau communal, tous les jours ouvrables pendant les heures officielles d'ouverture.

Saxon, le 22 novembre 2021

L'Administration communale.

## La FOVAHM, partenaire à part entière de la commune

Depuis son installation à Saxon, en 1975, la FOVAHM a toujours entretenu des relations étroites avec la commune et avec ses habitant-e-s. La piscine de l'établissement a servi et continuera à servir – après les travaux en cours – de trait d'union entre la population et la l'institution. La fête organisée chaque année



© ISABELLE FAVRE

par la FOVAHM, en principe en septembre, est un autre moment fort des relations avec les gens de Saxon.

On sait moins que la FOVAHM est aussi un fournisseur de

services pour la commune. Elle prépare par exemple dans ses cuisines les repas pour la crèche et, dans son atelier de conditionnement, elle fait régulièrement de la mise sous pli pour la commune, entre autres dans le cadre des votations. Le directeur, Daniel Zufferey, se réjouit de ces collaborations



© ISABELLE FAVRE

qui mettent l'institution au cœur du village. «Nous collaborons dans la durée et il est important, pour nous, d'être considérés comme des prestataires de services à part entière de la commune.»

## Police intercommunale des Deux Rives

La perpétuelle quête du bon équilibre entre prévention et répression.

À partir du début de l'année prochaine, la Police intercommunale des Deux Rives (PIDR) déménagera de Gottfrey, pour s'installer dans le complexe des Sources. «Nous aurons des locaux plus grands et mieux adaptés à notre travail, qui répondent aux normes policières actuelles. Nous continuerons à les partager avec la Police cantonale», explique l'Adj. Yvan Crettenand, commandant de la Police des Deux Rives.

Avec les cinq policiers ainsi que l'assistante de police placés sous son commandement, ils ont la charge du maintien de l'ordre et de la sécurité publique dans les communes de Saxon, Saillon, Isérables et Riddes (qui quittera l'organisation au 30 juin 2022). Deux secrétaires – 80 % au total – et un agent dévolu à la salubrité, à 100%, complètent ce team.



Le rôle du policier municipal a beaucoup évolué, plus particulièrement depuis la modification de la Lpol au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Les policiers municipaux effectuent les interventions de type police-secours sur leur secteur 24h/24h. Un service de piquet est obligatoire depuis la signature récente des conventions avec l'État du Valais. L'Adj. Crettenand explique qu'avec son adjoint, ils n'ont pas attendu cette échéance. Son corps de police répond 24h/24h tous les jours de l'année aux demandes des citoyens depuis 2015. Lorsque la patrouille n'est pas en service et que l'agent de piquet doit intervenir, il demande l'appui de la Police cantonale et ils interviennent ensemble. Si, pour un cas qui relève de la police locale, il n'y a pas d'agent municipal, l'intervention est refacturée à l'entité communale.

Aujourd'hui, la Police municipale s'occupe principalement des incivilités tels que tapages nocturnes, nuisances sonores, souillures du domaine public... Elle doit aussi agir sur les mises en cellule pour ivresse et scandale, les violences domestiques, etc. Le policier a également pour mission de dénoncer les infractions à la circulation routière, ainsi que celles sur les stupéfiants et les armes. Elle procède à la bonne tenue des manifestations, effectue des contrôles de personnes, des notifications de documents émanant des communes et du canton... La Police des Deux Rives s'est dotée, il y a trois ans, d'un radar répressif. Le panel des missions du policier municipal est donc très large.

Pour la PIDR, l'axe de la prévention est également essentiel et il faut sans cesse jongler entre prévention et répression. Les agents effectuent plus de 800 patrouilles dites de proximité par année. Elles se déclinent notamment en patrouilles pédestres, patrouilles cyclistes, points fixes, présences aux écoles, dans les différents commerces, ainsi que l'organisation de café-citoyens... Enfin, plus de 400 heures sont dévolues à l'organisation et à la tenue des cours d'éducation routière dans les écoles.

Les agents municipaux et cantonaux suivent une formation centralisée à l'Académie de police de Savatan. Elle est couronnée par un brevet fédéral et s'étend maintenant sur deux ans. Après sa formation, le policier peut soit se diriger vers une police cantonale pour le côté suivi judiciaire, soit vers un corps de police municipal, qui développe le contact avec les citoyens.

Cette évolution du cahier des charges, liée aussi à l'augmentation de la population et à sa diversité, est un véritable challenge pour la PIDR. Elle nécessite un effectif très motivé. «Actuellement, nous faisons avec les moyens à disposition. Mais les tâches allant grandissant, il est nécessaire de garder un œil attentif sur la question», précise le commandant. «Il est difficile de mener de front les deux types de tâches. On ne peut transiger sur le temps dévolu à l'intervention, mais il aura un impact sur

les autres activités. Nous restons bien sûr sur place le temps nécessaire pour liquider les cas. Il est donc primordial de pouvoir bénéficier d'un effectif suffisant qui permet à chacun-e de se recentrer sur ses fonctions et de ne pas disperser ses forces, d'éviter l'épuisement afin de pouvoir continuer à prévoir, anticiper, agir et répondre à l'inattendu». Efficacité et proactivité, sont les maîtres mots qui animent la Police des Deux Rives.

Pour le commandant, quelles que soient les évolutions du travail, l'équilibre entre l'intervention et la proximité reste «LA» priorité de la Police des Deux Rives: «Elle doit assurer le lien avec la population, maintenir sa présence sur le terrain et participer activement à la vie des communes partenaires».

## Au service de la population

En mars prochain, Gabriel Forré prendra sa retraite après 40 ans de bons et loyaux services au sein de la Commune de Saxon. Retour sur un parcours bien rempli.

Gabriel Forré a pris ses fonctions de responsable du service technique le 4 janvier 1982. «En quarante ans, le job en lui-même n'a pas vraiment changé, analyse-t-il aujourd'hui, mais, bien sûr, au fil du temps, le cahier des charges a bien évolué.»

Avant d'entrer à la Commune, Gabriel Forré a suivi une formation de géomètre durant 4 ans, chez Georges Gaillard, à Riddes, puis travaillé quatre ans, comme employé, dans ce bureau. «Plusieurs de mes collègues avaient quitté leur emploi pour travailler dans des services techniques communaux de la région, j'ai donc pensé que c'était un passage assez naturel et j'ai postulé à Saxon, après le départ de Georges-Paul Maret.»

Les tâches de Gabriel Forré ont pour le moins été variées. Responsable des constructions, des réseaux d'eau potable, d'éégout, d'eaux de surface, de voirie ou encore du télé-réseau, sa fonction le place au cœur des besoins des citoyennes et des citoyens. «J'étais responsable et secrétaire de la commission communale des constructions, je gérais les dossiers depuis leur dépôt jusqu'au permis d'habiter ou d'exploiter. J'ai aussi vécu deux révisions du règlement des constructions et j'ai dû, au fil des années, me familiariser avec l'informatique, qui a peu à peu supplanté les planches à dessins.»

La passion de Gabriel Forré, c'est le réseau d'eau potable. «J'ai toujours mis la priorité sur le service des eaux. Il est primordial pour la population. Les gros chantiers et les gros ennuis que j'ai connus étaient liés au réseau d'eau potable. Quand j'ai commencé, il était vétuste. J'ai appris sur le tas la gestion d'un réseau, j'ai suivi des cours dans toute la Suisse romande pour pouvoir le faire évoluer. Je me suis battu pour faire passer les crédits nécessaires à la construction du nouveau réservoir du Pessot. A l'époque, on avait deux cuves en béton qui n'étaient plus du tout aux normes. Aujourd'hui, le réseau d'eau potable est très efficace et respecte les normes en vigueur.»

### Toujours sur le qui-vive

L'augmentation constante de la population du village, qui est passée de 2'600 à 6'500 personnes durant ses années de carrière, et le grand nombre de constructions liées à cette progression, n'a jamais permis à Gabriel Forré de se reposer sur ses lauriers. Le «job» de responsable des services techniques est, en soi, toujours assez stressant. Au début de sa carrière, se souvient Gabriel Forré, «j'étais sans cesse sur le qui-vive. Je me levais le matin avec un programme en tête, mais j'étais toujours appelé pour régler des urgences. Avec les années, j'ai ap-

pris à prendre un peu de distance avec ce stress et a bien le gérer».

Quand il a commencé son travail, il était seul au service technique, avec une secrétaire à mi-temps. Aujourd'hui, son service emploie deux secrétaires et l'augmentation constante des tâches a conduit la commune à nommer, en mars 2021, un responsable dédié uniquement aux constructions, en la personne de Bertrand Maître. Le responsable technique qui succédera à Gabriel Forré, et qu'il contribue à former, Grégoire Jacquemettaz, ne sera ainsi plus seul à la barre.

«Je suis content de pouvoir prendre un peu de temps pour moi, mais avec le bagage que j'ai acquis, je trouve presque dommage de partir à la retraite. J'aimais être à disposition des gens et pouvoir leur rendre service, j'avais le sentiment de les aider grâce à mon travail. Aujourd'hui, il veut d'abord se donner le temps de souffler, tout en intensifiant son engage-



© ISABELLE FAVRE

ment dans son autre passion, le football. Il fait depuis de nombreuses années une très belle carrière d'entraîneur juniors, actuellement au sein des structures d'élites du football valaisan.

«Je me réjouis de pouvoir consacrer plus de temps pour m'occuper de mes trois merveilleuses petites-filles qui grandissent, ainsi que de pouvoir découvrir mon pays.»

Juste avant que l'on se quitte, il pense soudain à une anecdote. Dans la maison de commune, installée dans le bâtiment de l'ancienne école, il travaille exactement à la même place que celle où il était assis lorsqu'il a commencé sa scolarité. La boucle est bien bouclée.

## Le Réseau parents d'accueil cherche encore des parents

Pour soulager les parents qui travaillent ou étudient, Saxon dispose du Réseau parents d'accueil, en plus de l'Abricopain, lui-même constitué d'une crèche et d'une unité d'accueil pour écoliers. Avec ces trois structures, la Commune favorise la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale.

Depuis près de 5 ans, Rosa dos Santos fait partie du Réseau parents d'accueil de Saxon. Mère de deux enfants, elle s'occupe quatre jours par semaine des enfants confiés au Réseau. «Six enfants viennent chez moi durant la semaine, mais jamais tous en même temps».

Le nombre maximum d'enfants placés simultanément sous la responsabilité d'une maman de jour – comme on les appelait par le passé – est de 4.

«Après la naissance de mon deuxième enfant, explique Rosa dos Santos, j'ai arrêté de travailler, puis, lorsque j'ai pensé à recommencer, je ne voulais plus quitter mes enfants. Quand je vivais à Martigny, mon premier enfant allait chez une maman de jour et je m'étais renseignée sur cette activité. J'ai donc décidé de m'inscrire pour un entretien avec la responsable du réseau de Saxon et j'ai été engagée.» On sent, dans sa voix, qu'elle est très contente de son activité: «Je suis heureuse dans ce travail qui me permet de favoriser l'épanouissement des enfants du village tout en m'occupant de ma famille.»

### Sécurité de l'accueil garantie

Le Réseau compte une trentaine de parents d'accueil – de 20 à 65 ans – pour près de 210 enfants inscrits. Toutes sont des mères de famille. La plupart ont encore des enfants sous leur toit.

Pour s'assurer qu'elles sont en mesure de s'occuper des enfants de manière adéquate, la responsable du réseau, Ariane Nicolò, prend tous les renseignements nécessaires sur les futurs parents d'accueil avant et au moment du contact. Elle s'entretient avec chacune d'entre elles. Les nouvelles engagées suivent une formation de deux jours et demi. Au programme: urgences pédiatriques, aspects juridiques et administratifs, pédagogie. Une fois par année, les mamans d'accueil sont également invitées à suivre une formation continue. Enfin, le réseau de Saxon organise régulièrement des soirées à thème: la dernière avait pour sujet la première rencontre avec les familles des enfants accueillis.

Les mamans de jour engagées deviennent des employées communales, car contrairement à ce qui se passe ailleurs, où les réseaux sont souvent organisés en association, à Saxon, il est directement rattaché à la Commune. Le réseau fait aussi partie de la Fédération valaisanne de l'accueil de jour.

Tout au long de leur carrière au sein du réseau, les parents d'accueil sont régulièrement évalués par Ariane Nicolò, qui s'assure continuellement de la qualité de l'encadrement offert aux enfants.



© istockphoto

### Pour les parents intéressés

**Les parents intéressés à placer leur enfant** chez des parents d'accueil doivent prendre contact avec la responsable du réseau – voir ci-dessous. «Je me fais un point d'honneur de rencontrer toutes les familles qui formulent une demande afin de les orienter vers la solution qui convient le mieux à leurs besoins et à leurs attentes.» Au terme de cet entretien, si une place est trouvée, une convention de placement est passée entre la coordinatrice, le parent d'accueil et la famille.

La priorité est donnée aux familles dont les deux parents travaillent ou étudient.

Les parents d'accueil peuvent recevoir les enfants de 7h à 19h mais avec une souplesse en cas de besoin pour celles et ceux qui travaillent plus tôt.

### Pour les personnes intéressées à être parent d'accueil

Pour faire face aux demandes des familles du village, le réseau cherche encore des parents, soit pour l'accueil à la journée – d'une à cinq journées par semaine –, soit pour l'accueil d'enfants qui viennent prendre leur repas de midi dans la famille.

Les conditions pour pouvoir se présenter:

- Être majeur;
- Avoir de l'expérience avec les enfants;
- Avoir une situation personnelle et familiale stable depuis une année;
- Être en bonne santé;
- Fournir un extrait du casier judiciaire;
- Disposer d'un logement avec des conditions de sécurité et d'hygiène adaptées;
- S'engager à suivre une formation.

### Contacts:

**Association réseau des parents d'accueil de Saxon**

Route du Village 42- 1907 Saxon

Tél.: 079 368 97 71

E-mail: [parentsaccueil@admin.saxon.ch](mailto:parentsaccueil@admin.saxon.ch)

Site: [www.saxon.ch](http://www.saxon.ch)

## Le 7 août 1953, Saxon s'embrasait

La révolte paysanne de 1953 est restée dans les mémoires des ancien-ne-s. L'Amicale AA+ s'engage depuis 2018 pour faire connaître ces faits historiques et pour honorer les personnalités qui ont marqué Saxon.

Le 19 juin 2019, Saxon inaugurait la statue commémorative de la révolte paysanne du 7 août 1953 réalisée par le sculpteur Michel Favre et offerte à la Commune par l'Amicale AA+. La même amicale a aussi promu le changement de nom de la Place de la Gare de Saxon, qui est devenue, avec le soutien des autorités, la Place de la Révolte. La Commune de Saxon a organisé l'inauguration de cette place le 7 août de cette année. Un marché artisanal mis sur pied par la Commission manifestations et loisirs de la Commune accompagnait cette inauguration.



L'Amicale AA+ veut raviver la mémoire de Saxon tout en animant le village. AA+ a été créée en 2018 pour «honorer les personnalités, événements et monuments de la Commune de Saxon.» Stéphane Schweickhardt préside l'association et parle de ses activités avec passion. «L'association, c'est une équipe de copains engagés dans la vie villageoise. Nous menons ces projets non seulement pour rappeler notre histoire, mais surtout pour entretenir l'âme villageoise de Saxon.»

L'Amicale a commencé par mettre en valeur la révolte de 1953, mais elle a des ambitions plus larges. Pas à pas, elle met en place de nouvelles attractions. En juin 2021, deux fresques murales ont ainsi été inaugurées dans le village. Réalisées par l'artiste montheyssan Pascal Béro, elles sont consacrées au châble – couloir où on faisait dévaler les troncs d'arbres abattus et à la figure marquante de Jo Perrier, musicien connu et apprécié loin à la ronde. Les fresques sont accompagnées d'un QR code qui permet de découvrir les événements rattachés

aux représentations. Une troisième fresque de 60 m<sup>2</sup> est déjà à l'étude pour orner un mur de la Florescat, toujours à l'initiative d'AA+.

A terme, l'Amicale a pour objectif non seulement d'enrichir la vie villageoise, mais également d'attirer des visiteurs. «Les fresques pourraient être un point d'intérêt conduisant les touristes vers notre village pour qu'ils puissent aussi découvrir les autres trésors historiques et les sentiers thématiques: le Casino et son parc, l'Hôtel Vaney, le Mausolée de la famille Fama – Albano Fama a été le seul conseiller d'État du village avec Bernard Comby –, le chemin des Adonis et le chemin de l'Abricot. Nos actions ont aussi pour objectif de donner envie aux gens de venir à Saxon.»

Enfin, les visées de l'Amicale sont aussi identitaires: «Pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient», conclut Stéphane Schweickhardt. [www.amicaleaaplus.ch](http://www.amicaleaaplus.ch)

### Les événements

En été 1953, alors que la récolte des abricots s'annonce superbe, les paysannes et paysans valaisans reçoivent l'ordre de cesser la cueillette et doivent laisser pourrir leurs fruits dans les vergers, parce que le marché est déjà saturé par des fruits importés, d'Italie en particulier.

Le 7 août 1953, les paysans décident de faire entendre leur mécontentement. La manifestation réunit entre 2000 et 5000 personnes. Elle va déborder. On bloque les voies de chemin de fer et on les sabote, interrompant le trafic, on brûle des wagons, on abat des arbres pour couper les routes. On craint en fait l'intervention de l'armée et on n'a certainement pas tout à fait tort, car dans les jours qui suivent des troupes sont prêtes à intervenir à Saxon. La Confédération et le Conseil d'État sont outrés. Le 8 août, *Le Nouvelliste* titre: «Inqualifiables actes de banditisme».

Les événements contribuent à une prise de conscience de la situation agricole et l'image des habitants de Saxon est faite: «Habile à organiser la révolte et les barricades, c'était lui le Saxonin qui prenait la tête des manifestations agricoles en Valais pour leur donner un caractère menaçant et spectaculaire», écrivait l'auteur Raymond Farquet.

– Caroline Fort, Révolte des paysans, wagons en feu, Saxon le 7 août 1953, Éditions à la Carte, 2002

## Le Conseil des élèves favorise la cohésion au sein de l'école de Saxon

Avec près de 500 élèves, 26 classes et 50 enseignant-e-s sur un seul site, l'école de Saxon est très grande à l'échelle d'un village valaisan. Afin d'assurer la qualité des conditions d'apprentissage au sein de l'établissement, la direction et le corps enseignant s'engagent jour après jour pour assurer un esprit de cohésion et la paix entre les élèves.

C'est dans cet état d'esprit qu'a été créé, au printemps 2010, le Conseil des écoles de Saxon, sous le nom des Échos-liés. Il est constitué d'un délégué par classe, élu par ses camarades. Les délégué-e-s se réunissent une fois par mois avec pour mission de représenter les tendances, les envies et les besoins de leur classe. Ils et elles transmettent également les décisions et discussions du conseil à leurs camarades. Quatre enseignant-e-s encadrent les élèves selon un système de rotation et sur une base volontaire.



© ISABELLE FAVRE

Les enseignant-e-s impliqué-e-s jouent complètement le jeu, persuadé-e-s de l'apport des Échos-liés à la vie de l'établissement. Chloé Jenni fait partie de l'équipe durant cette année scolaire 2021-2022. Elle explique l'utilité du conseil. «Il permet aux élèves de prendre la parole, d'être des acteurs de leur vie scolaire, de faire savoir ce qui préoccupe leur classe et de faire des demandes pour l'école. Il est vraiment très important pour le bien-vivre ensemble que nous voulons promouvoir dans l'établissement. C'est un outil de cohésion très utile.»

### Des projets variés

La promotion de la paix au sein de l'école est un leitmotiv de la

direction. Chaque année, des événements sont organisés lors de la Journée de la Paix, le 21 septembre. Le conseil s'implique dans l'organisation. «La directrice, présente à certains conseils, soutient et s'investit fortement dans toutes les activités des Échos-liés, souligne Chloé Jenni, car le travail du conseil favorise largement la bonne entente entre les élèves, entre les classes et entre les différentes catégories d'âge». Méloée Bruchez, qui fait aussi partie de l'équipe d'encadrement, note à son tour: «Les membres du conseil sont fiers d'en faire partie.

Les plus grands sont très heureux de pouvoir raccompagner les plus petits dans leur classe à la fin des séances et, pour les plus petits, la rencontre fréquente avec les grands rassure. Ils se rendent compte que ces derniers sont là pour les aider. Ils sont tout contents de pouvoir dire à leurs copains qu'ils ont été ramenés en classe par un plus grand.»

Les propositions du conseil portent leurs fruits. Il y a deux ans, les élèves ont demandé l'installation de bancs dans la cour de récréation au président de la Commune, qui était venu rencontrer le conseil. Aujourd'hui, les bancs sont en place.

Lors de sa séance du mois d'octobre, le conseil a organisé un appel à projets dans les classes pour la réalisation du calendrier de l'Avent. Lors de la session de novembre, les représentant-e-s des élèves ont choisi le projet qu'ils vont mettre en œuvre et décidé des moyens et du matériel à utiliser pour la réalisation. Les séances du conseil devraient durer une période de cours, mais «nous dépassons toujours ce temps. Les élèves ont beaucoup de choses à dire», sourit Chloé Jenni.

Les parents sont régulièrement invités à l'école pour découvrir les projets mis en place par les élèves, là aussi pour favoriser la cohésion au sein de l'école.